

CONDUIRE UN PROJET SOUMIS À LA CONSULTATION DU CSE

Privilégier la prévention, évaluer les risques et mettre en oeuvre la Loi du 2 août 2021

PROGRAMME

Repères théoriques et bilan individuel

- Conduite de projet et conduite du changement
- CSE : missions, composition, présidence, attributions, rôle...
- Quels sont les projets soumis à consultation du CSE ?
- La loi santé 2 août 2021 pour renforcer la prévention
- Aspects juridiques :
 - impacts des écrits
 - respect de la confidentialité/RGPD
 - responsabilité encourue (pénale, civile)
- Cas pratiques : réglementation applicable pour les salles de sport en entreprise et obligation de l'employeur

Soumettre au CSE un projet

- Rôle du CSE en situation de crise
- Rôles incontournables des acteurs de la santé-sécurité au travail
- DUERP : un incontournable (document central - loi 2 août 2021)
- Cas pratiques : situation de crise sanitaire et accompagnement à la prise de décision
- La loi santé et le maintien en emploi (MEE)
- Stratégies développées face aux adaptations, aux modifications dans l'activité de travail - qualités et atouts - freins et obstacles
- Ateliers : représentation du ressenti

Optimiser sa communication dans une conduite de projet en lien avec le CSE

- Préparer des séances de travail attractives et motivantes
- Communication efficace
 - zones de négociations, de discussions, de compromis ?
 - apaiser et stabiliser une situation difficile
 - désactiver un conflit
 - atelier de mise en situation : réunion CSSCT (CSE) / fermeture d'une cellule de crise (retour au travail)
- Optimiser l'anticipation et la résilience

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 21 septembre 2022
- 22 mai 2023
- 28 septembre 2023

ESPACE DE FORMATION

- Paris-Montparnasse

DURÉE
1 jour

1120 € ht
repas inclus

RÉF. SULT

OBJECTIF

Organiser, animer et communiquer efficacement dans le cadre d'une conduite de projet rentrant dans les attributions du CSE (ou le cas échéant de sa CSSCT)

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Optimiser conduite de projets et conduite des changements
- Optimiser le fonctionnement, en matière de santé/sécurité, avec le CSE
- Construire des projets santé-sécurité dans le cadre du CSE.
- Mettre en application des points clés de la loi du 2 août 2021
- Enrichir la qualité de ses interventions dans les séances de travail, la conduite du projet et en réunions CSE/ CSSCT
- Renforcer l'implication, la motivation et la résilience

PUBLIC CONCERNÉ

- DRH, Chef d'équipe, Membre de la Direction
- Responsable et animateur sécurité, Membre du CSE ou de la CSSCT
- Médecin du travail, Infirmier(e) du travail
- Préventeur

Culture prévention
et risques pro



INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :
NATHALIE PILOT

- Ingénieur prévention sécurité

Consultante en prévention des TMS,
RPS et QVT

- Intervenante en prévention des
risques professionnels - IPRP

«Tout au long de la formation, je suis dans l'échange avec vous, dans le partage d'expériences. J'anime ma formation en posant les questions clés et j'illustre les réponses avec des vidéos, des schémas, des articles... Je démontre l'utilité des repères pratiques transmis, à travers des ateliers pratiques où vous pourrez en apprécier les avantages, à renouveler dans votre contexte professionnel.»

Nathalie PILOT

Pré-requis : Aucun

LES + DE VOTRE FORMATION



VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.



VOTRE FORMATION

Lors de cette formation, vous allez travailler sur des cas pratiques pour ancrer vos connaissances. Vous allez également participer à 2 ateliers de simulation de réunion de CSE pour valider les bonnes méthodologies.



VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S

INFOS PRATIQUES



HORAIRES

La formation commence à 9h et se termine à 17h10



ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



PLANS D'ACCES

**3 rue Vandamme
75014 PARIS-MONTPARNASSE**



**38 rue Arnold Dolmetsch
72000 LE MANS**



Votre contact
Anne-Françoise ALLAIN
02 43 23 09 23 - formation@c3s.fr

www.c3s.fr